

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 25 (1887)
Heft: 10

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: P.-V.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189705>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Yon dài dou bets dè l'etsevetta,
Lo faut, sur on bet dè badietta
Eintoodrè dè ti lè cotés
Por ein férè dài groumecés.
Adon la fenna dè ménadzo
Arrevè ào bet dè se n'ovradzo;
Kà cilião groumecés sont portà
Tsi lo tessot, qu'ourdi, que fà
Lo resto : Tredaine, grisette
Po veti valet et feliette
Serviettes, manti et cordâi,
Tridzo, tâila' enfin quiet que sâi.
Ora, la fenna dusse atteindrè
Que lo tessot lâi vignè reindrè
Dè quiet fabrequâ dài z'haillons,
Et la vouaïque frou dè cousons.

FIN.

C.-C. D.

Genève, le 25 février 1887.

Cher *Conteur*,

Un jour de la semaine dernière, ma bonne étoile m'a conduit dans la charmante petite ville de Nyon. Arrivé par le bateau du matin pour traiter une affaire qui me prit à peine une heure, je résolus d'employer une partie de ma journée à visiter, un peu en détail, cette industrieuse cité.

Jules-César, en y fondant sa colonie, *Julia Eques-tris*, avait jugé, avec le coup-d'œil qui caractérise les grands génies, de l'importance de la position.

Cette situation ravissante, qui fait de Nyon une des reines du Léman, sert, on ne peut mieux, les intérêts matériels de la cité : A proximité de la Savoie, de Genève, du Pays de Gex et de la Franche-Comté, elle est, par ce fait, un centre commercial et de transit, dont l'importance s'augmente de l'activité de son industrie et du développement de ses nombreuses fabriques.

Je citerai ses manufactures de poterie artistique, aux produits si variés et si beaux, ses tanneries, sa brasserie, sa vermicellerie, ses fabriques de vis, de peignes, de chapeaux, de cigarettes, d'allumettes, de cirage, de balais de riz, etc. Ajoutez encore l'arrivée et le départ des trains, des bateaux et des postes, et vous aurez une idée affaiblie du mouvement que l'on est étonné de trouver dans cette petite cité. Avec cela une population à la fois aimable, positive et perspicace.

Eh bien ! cher *Conteur*, cette population si virile, si remplie des qualités du cœur et de l'esprit, a failli perdre la tramontane.

On était dans la douce et vaporeuse saison d'automne, chacun vaquait à ses affaires avec la quiétude de gens sans souci du lendemain, une vague somnolence semblait envelopper la ville ; on était si heureux de vivre que c'en était un rêve. Mais quel réveil !... Il y a des faux-monnayeurs dans la ville !... Telle fut la découverte faite une nuit par deux vieilles demoiselles. Et l'imagination emportée augmentait encore l'horreur de la situation. Chaque nuit on entendait, avec une effrayante régularité, les coups sinistres du balancier frappant le coin. Mais où ces criminels cachaient-ils leur retraite ? Mystère ! Tous les soirs, et à toutes les heures de la nuit, on entendait très distinctement de

plusieurs maisons de la ville haute, ces coups sinistres : pan ! pan ! pan !... On eut beau fouiller les caves, parcourir le souterrain qui relie certains quartiers de la ville, peine perdue.

Les plus fins limiers de la police de Genève furent mandés en hâte. Ils sondaient les établissements publics, liaient conversation avec tout citoyen qui s'avisa de payer son écot avec une pièce neuve, et si, au toucher, elle était un peu savonneuse, immédiatement son propriétaire était filé. La police locale était sur les dents. Au milieu de l'effacement, un journal lança une douche de pétrole sur le feu, en mettant le public en garde contre des pièces de 2 francs fausses, adroïtement mises en circulation dans la contrée.

La ville était morne, on était soucieux, inquiet. L'autorité s'en émut et nomma une commission d'enquête. Or, il y avait à Nyon un brave homme possédant un cheval affligé de cette maladie du pied connue sous le nom de crapaud, et occasionnant à l'animal qui en est atteint des démangeaisons si fortes, qu'il frappe violemment le sol du pied malade, surtout la nuit, et avec une régularité étonnante.

La commission d'enquête, pénétrée de l'importance de sa mission, voulut, de cette grave énigme, avoir le cœur net. Un soir, vers minuit, à la faveur des ténèbres et à la sourdine, elle se rendit à l'endroit d'où les coups de balancier se laissaient le mieux entendre. Après quelques recherches, et avec la conviction de Galilée affirmant la rotation de la terre : « C'est là qu'ils sont ! » s'écria-t-on en désignant la porte de l'écurie où logeait l'animal malade. On courut chercher un revolver et une lanterne, des agents de police furent placés aux extrémités de la rue, puis on s'avança vers la porte qui devait enfin livrer passage aux faux-monnayeurs.

On examina les lieux à la lueur d'une lanterne ; la clé était à la porte, qui s'ouvrit sans effort. De faux-monnayeurs, pas trace, de balancier, point ! Tout était rentré dans le silence ; évidemment, les coquins avaient suspendu leurs travaux. Ils ne pouvaient être que dessous l'écurie ou derrière le mur...

Tout à coup : pan ! pan ! pan ! Alors, posant lanterne et revolver, tous partirent d'un éclat de rire, qui se communiqua bientôt à toute la ville, et qui fut pour Nyon ce que fut pour Rome le cri des oies du Capitole. Les faux-monnayeurs, c'était le cheval, le balancier, son pied, et le moteur, le crapaud !

Les agents de la police secrète repartirent par le premier train du matin. P.-V.

LES MIRAGES DE LA VIE

III

Le 21 octobre est arrivé, jour pluvieux et sombre ; Paris est noyé dans un brouillard humide, l'approche de l'hiver engourdit les sens, et une invincible tristesse s'empare des êtres les mieux trempés.

Cette influence du temps est encore plus douloureuse pour Céline, enfant de la lumineuse Provence, qui se sent triplement infortunée comme prisonnière, comme exilée, comme orpheline.

C'est de plus une date fatale dans sa vie, celle du mariage de sa mère... sa mère qui portera un autre nom